

# Médico-social : campagne 2021 de l'Observatoire du développement durable



© 2021 Les Echos Publishing

La quatrième campagne « Mon observatoire du développement durable » destinée à permettre aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de mesurer l'évolution de leur engagement en faveur du développement durable et de mieux répondre aux exigences réglementaires est désormais ouverte.

Dans le cadre de cette enquête annuelle, les ESSMS sont invités à répondre à une trentaine de questions axées autour de cinq sujets : gouvernance, sociétal, social, environnemental et économique.

**En pratique** : les associations intéressées peuvent répondre à cette enquête jusqu'au 31 janvier 2022 via le site [rse.anap.fr/modd](https://rse.anap.fr/modd).

Les participants recevront un rapport individuel de 25 pages qui analysera leur démarche et qui leur permettra d'identifier des axes d'amélioration.

Les rapports des campagnes 2017, 2018 et 2019 auxquelles ont participé respectivement 426, 947 et 1 119 établissements, sont disponibles sur le site de [l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux](https://www.anap.fr) (Anap).

